



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 13 Octobre 2015

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Mme Josette CHAUTARD

Présents : Mmes Josette CHAUTARD – Françoise JEANDOT – Céline BESSONNAT – Sylvie SAUNIER –
Danielle JOUSSELIN – Francelyne BADOT
MM Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Yves LOMBARD

Absents excusés: Sandrine AUGÉAT pouvoir Michel BADOT – Claudette TISSOT pouvoir Cédric DAUGE –
Pierre-Jean MONIER pouvoir Yves LOMBARD – Vincent NICOT

Avant l'ouverture de la séance, M le Maire accueille M Germain DESSERTINE, chargé de mission démarche conservatoire de l' EPTB Saône et Doubs, intervenant sur l'écosystème rivière. Après une rapide présentation de sa fonction, ce dernier expose les différents aménagements envisagés sur la zone humide située en bout de l'Étang de la Verne. Trois actions seront menées :

- aménager un sentier pédagogique
- restaurer l'ensemble de la zone humide
- créer une frayère afin de favoriser la reproduction des différentes espèces de poissons.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le compte rendu de la séance précédente.

DEMANDE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE HUMIDE :

Suite à l'intervention de M DESSERTINE et après présentation du projet, le Conseil Municipal valide les travaux d'aménagement de la zone humide de l'étang de la verne et décide de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

Le montant total des subventions espérées représente 80% du coût total des réalisations.

RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDE :

Le Conseil décide de renouveler le CUI (Contrat Unique d'Insertion) d'un employé des services techniques pour une durée de 6 mois à compter du 1er novembre 2015.

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL :

Monsieur le Maire présente le décompte de l'indemnité du Receveur Municipal pour l'année 2015. Le Conseil autorise le mandatement.

DESSERTINE EN EAU POTABLE TERRAIN PRIVE :

M le Maire informe qu'il convient de déplacer une conduite d'eau traversant la parcelle cadastrée ZY 26 afin de permettre la vente de ce terrain. Le Conseil Municipal autorise le syndicat des eaux à réaliser ces travaux qui seront inscrits dans le programme 2016 de ce dernier.

ACTIONS POUR CONCESSIONS ECHUES ET NON RENOUVELEES :

Suite à un recensement des propriétaires de concessions dans le cimetière, M le Maire informe le conseil que plusieurs de ces dernières, dont les pierres tombales sont toujours entretenues, n'ont jamais été renouvelées. Le Conseil Municipal décide de proposer aux héritiers la reconduction de ces concessions à partir de la date de la présente délibération.

SUBVENTION AGENCE POSTALE :

Suite à une visite de représentants du groupe La Poste, des subventions pouvaient être octroyées afin de réhabiliter l'agence postale de Baudrières. Après étude des différentes solutions d'aménagements, le Conseil décide de solliciter une aide afin de financer une partie des travaux. M le Maire précise que le mobilier sera remplacé par La Poste.

COUPES DE BOIS 2016 : PARCELLE 49b PARTIE :

Le Conseil Municipal décide d'ajouter à l'état d'assiette des coupes de bois 2016 la parcelle 49b partie située aux Besses.

FUSION COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Afin de suivre les directives de la loi NOTRe, M le Maire, après étude préalable, propose au Conseil de fusionner la Communauté de Communes des portes de la Bresse avec la Communauté de Communes Saône Seille et Sâne (Cuisery). Il précise que nos compétences sont plus en adéquation avec cette Com-Com qu'avec d'autres. Le Conseil valide.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

ComCom :

- Concernant l'élaboration d'un PLUI et étant donné le caractère urgent de la fusion de notre Communauté de Communes, ce projet reste pour le moment en attente.
- Une réunion de la commission enfance jeunesse dresse un bilan positif pour l'année 2015 grâce aux différentes économies qui ont pu être réalisées en matière de personnel ou de réduction d'ouverture et grâce à une subvention supplémentaire allouée par la CAF.
- Les travaux de voirie sont en cours.

Travaux et projets en cours :

- Concernant l'aménagement du parking de la structure d'accueil, de l'école et du cimetière, deux entreprises ont été retenues pour la réalisation des travaux paysagers : Pays'Art et l'entreprise de Thierry DEVERS.
- Concernant les travaux Très Haut Débit, le coffret permettant d'alimenter la future armoire THD est installé.
- Le contrat concernant la fourniture du logiciel informatique de la Mairie arrivant à son terme, les entreprises COSOLUCE et JVS Mairistem ont été consultées. L'entreprise COSOLUCE a été retenue, ce qui permettra à la commune de réaliser une économie d'environ 6500€ sur trois ans.
- Voisins Vigilants : plusieurs habitants ont accepté ce rôle. Une réunion publique sera prochainement tenue dans le but d'en faire connaître le fonctionnement aux administrés.
- Deux courriers présentés au Conseil Départemental concernant une zone limitée à 70 km/h sur le hameau de Boulay (route de Cuisery) et la mise en sécurité de l'arrêt de bus des collégiens situé à Saugy ont reçu un retour positif sur leur possible réalisation.

Scolaire :

- Suite à l'augmentation des effectifs à la rentrée 2015, les services académiques ont accordé une ouverture de classe. Contrainte de fournir des locaux dans un délai très court et afin d'accueillir six nouveaux élèves de CP, la commune de BAUDRIERES a décidé de déplacer la garderie périscolaire dans la cantine et d'aménager la classe de CE1 dans les locaux de la garderie.
- Les effectifs au restaurant scolaire sont en nette augmentation cette année avec une moyenne de 76 élèves, le pic étant atteint sur la journée du mardi avec plus de 80 enfants.

Manifestations :

- Le repas des aînés organisé par le CCAS a rencontré cette année encore un vif succès avec une participation quasi identique à l'année précédente.
- Suite aux mauvaises conditions climatiques, les feux d'artifice prévus pour la fête du Troquis ont été annulés et reportés pour la fête de 2016. La facturation n'a pas eu lieu.

Mr Le Maire a reçu le responsable du journal « L'indépendant ». Ce dernier propose la réalisation d'une page spéciale sur notre village et la distribution de cette édition à tous les foyers de la commune courant février. Ce partenariat représente une dépense de 1.30 € par boîte aux lettres soit un coût total de 500 € environ.

Mr Michel BADOT :

- informe que M Podechard de l'ONF viendra former les élus sur les différents termes employés lors des travaux sur les bois de la commune.
- décrit les différents travaux ONF prévus en 2016 (parcelle 7, parcelle 21 et parcelle 50)

Mme Josette CHAUTARD dresse un bilan financier du budget communal depuis le début de cette année et précise qu'il n'apparaît aucune difficulté pour terminer l'exercice.

Mr Jean-Patrick BROUX :

- précise que le balisage des sentiers de randonnée est terminé ce qui permettra la mise à jour des cartes.
- indique qu'une réunion est prévue le jeudi 22 octobre afin de finaliser le projet d'aménagement du salon de coiffure et de la maison Perrusson.

Cédric DAUGE
Le Maire